

Sommaire :

- Fusion des communautés de communes
- Etats généraux de la ruralité
- Recrutement de personnel
- Ecole
- Infos mairie
- Infos diverses

FUSION DES COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame la Préfète a pris l'arrêté préfectoral approuvant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) qui précise les nouveaux périmètres des Communautés de Communes de la Vienne. Au 1er Janvier 2017, les 3 Commautés des Pays Civraisien et Charlois, de la Région de Couhé et celle du Pays Gencéen seront réunies.

C'est dans un cadre réglementaire et contraint qu'ensemble nous devons prendre des décisions, des arbitrages sur nos compétences et sur ce qu'elles recouvrent. Nous devons faire converger les atouts des uns et des autres en matière de services rendus au public.

A ce jour, l'étude a recensé l'ensemble des informations dans les 3 collectivités et compare les compétences de chacune dans le but de les uniformiser.

Afin de présenter le projet de statuts à la Préfecture en septembre 2016, les élus des 3 territoires, engagé, lors de réunions de travail, une réflexion sur les statuts (siège, gouvernance, compétences, composition du bureau et de l'assemblée, règlement intérieur), le personnel, les conditions patrimoniales accompagnant le transfert de compétences ainsi qu'un état des lieux de l'actif, du passif, des excédents et des déficits.



Evolution des Compétences obligatoires sur 3 ans

• Développement économique dans les conditions prévues à l'art. L. 4251-17: création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. • Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale • Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage • Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	• Développement économique dans les conditions prévues à l'art. L. 4251-17: création ... • Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale • Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage • Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'art.L.211-7 du Code de l'environnement (GEMAPI)	• Développement économique dans les conditions prévues à l'art. L. 4251-17: création ... • Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale • Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage • Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'art.L.211-7 du Code de l'environnement (GEMAPI) • Eau • Assainissement
1er janvier 2017	1er janvier 2018	1er janvier 2020

ETATS GENERAUX DE LA RURALITE

Compte rendu de la réunion du 19 mai 2016 à Chauvigny

Dans le cadre des Etats Généraux de la Ruralité, nous nous sommes déplacés à Chauvigny le 19 mai dernier suite à l'invitation de Bruno BELIN, Président du Département de la Vienne, pour une table ronde dont le thème était « **Connecter la ruralité** ».

INTERNET

Monsieur BELIN a tout d'abord présenté les objectifs à l'horizon 2020 : **95% du département couvert par le haut débit**. Le 1^{er} plan numérique départemental concernait initialement 45 communes devant être couvertes en 2017. Ce plan a été complété par 66 communes supplémentaires devant être couvertes à l'horizon 2019. Ce plan, d'un montant de 58 Millions d'Euros, sera financé à hauteur de 12,75 M€ par le Département, 0,75 M€ par les EPCI, ainsi que par des subventions nationales, européennes...

Séverine SAINT-PE, vice-présidente du Département, en charge du numérique, a ensuite développé les **différentes solutions techniques** qui seront mises en œuvre en fonction de la configuration des particularités territoriales :

La FTTH (la fibre à domicile) : solution très couteuse non retenue pour les territoires ruraux

La **montée en débit en alimentant les sous-répartiteurs par la fibre**, lesquels sont actuellement reliés aux répartiteurs par des câbles en cuivre. Les habitations continueront à être reliés aux sous-répartiteurs par des câbles en cuivre. Cette solution concernera les sous-répartiteurs de plus de 50 lignes (habitations) à conditions que les coûts induits soient inférieurs à 3000 € par ligne.

En fin de réunion, nous avons interpellé Mme SAINT-PE pour connaître la **situation exacte de Blanzay**. La commune est « alimentée » par des **sous-répartiteurs** :

- * 1 sous-répartiteur est déjà fibré, venant de Linazay : il dessert le secteur sud de Blanzay

- * 2 sous-répartiteurs sont concernés par la tranche de travaux d'ici 2019 : celui de Blanzay et celui situé entre la Clavière et La Cotterie : ils desservent la majorité du Bourg de Blanzay ainsi que le Nord et le Nord-Ouest.

Forts des résultats de notre enquête sur l'*Internet et la Téléphonie mobile*, nous avons informé Mme SAINT-PE de l'impatience justifiée de la population. Il a aussi été présenté deux solutions alternatives permettant de réduire les inégalités d'accès au Haut débit et dont l'équipement est subventionné par le Département : le **WIMAX** et le **SATELLITE**.

Lors des questions ouvertes, nous avons reconnu l'intérêt initial du WIMAX qui offrait à son lancement, un service acceptable. Mais, devant l'augmentation du nombre d'abonnés à ce service et aux volumes toujours plus importants des applications, cette solution n'est plus suffisante et satisfaisante : signal aléatoire voire inexistant, trop faible débit La responsable technique d'OZONE - fournisseur d'accès WIMAX missionné par le Département - nous a alors promis de prendre en compte notre problématique et estime qu'il doit être techniquement possible d'améliorer nettement le système ; une rencontre est programmée à Blanzay courant d'été.

TELEPHONIE MOBILE

Concernant la **Téléphonie Mobile**, les objectifs avancés par ORANGE au niveau national sont :

- * Effacement de toutes les zones blanches en ville
- * Traitement de 800 sites à vocation touristique, économique et stratégique ; il est demandé aux communes de faire remonter les projets

RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Monsieur Alan LOWE a été recruté à compter du 1er Août 2016 en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) afin de seconder notre agent technique pour l'entretien des espaces verts en particulier. Il est employé pour 1 an renouvelable 1 an.

ECOLE

L'année scolaire 2015/2016 s'est bien passée. Les activités périscolaires se sont bien déroulées. Suite à l'enquête faite auprès des enfants, les animations proposées sont toujours très appréciées. Pour l'année scolaire 2016/2017, les effectifs sont légèrement en hausse (89 élèves) :

- Classe maternelle (PS - MS) : 25
- Classe GS - CP : 19
- Classe CE Blanzay : 23
- Classe CE - CM Champniers : 22

Mélanie GRUVAS, institutrice de la classe maternelle quitte son poste, et sera remplacée à la rentrée par Aurélia GELARDONI. Les activités périscolaires seront assurées par Pauline Granger, Alexandre Fuseau, Colette, Déborah et Solenne.

Quelques travaux sont engagés pendant les vacances : peinture dans le réfectoire, déploiement d'internet dans la classe maternelle et la salle de motricité.

INFOS MAIRIE



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2000 sont priés de venir se faire recenser en mairie le mois de leur anniversaire munis du livret de famille des parents.

REPAS DE LA COMMUNE

Le repas amical des personnes de 70 ans et plus aura lieu, comme d'habitude, le premier dimanche d'octobre soit le Dimanche 2 Octobre 2016. Les personnes concernées recevront, après la rentrée, leur invitation. Les personnes de moins de 70 ans peuvent s'inscrire et payer leur repas.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGES

La mairie sera fermée du Mercredi 10 au Mercredi 31 Août 2016 pour congés annuels. Des permanences auront lieu le lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin. En cas d'urgence, s'adresser à Madame le Maire ou un adjoint.

AGENCE POSTALE COMMUNALES

Pendant les congés annuels de Blandine RAVAU du 1er au 20 Août 2016, la poste sera ouverte du Lundi au Vendredi de 14 h à 16h30 et le samedi matin de 10h à 12h30.

POUBELLES POINTS DE COLLECTE

Nous vous rappelons que les points de collecte des poubelles ne sont pas destinés au dépôt des encombrants (fours, lampadaires....) comme cela peut être constaté trop souvent. La déchetterie est gratuite et ouverte tous les jours du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

INFOS DIVERSES

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le Jeudi 18 Août 2016 à la salle de 15h à 19h.

REPRISE DE LA GYM

Les séances reprendront le mercredi 07 septembre 2016 de 16h30 à 17h30 pour la gym douce et de 20h30 à 21h30 pour la gym et step. Inscription 60€ pour l'année (2 séances gratuites pour essayer)

Pour tout renseignement s'adresser à Mr ROUSSEAU James : 06 77 99 26 28

MARCHE GOURMANDE

Elle aura lieu le Dimanche 25 Septembre 2016. Inscription adulte 11€ et enfant jusqu'à 12 ans 6€. Apporter ses couverts.

OPERATION BRIOCHE DE L'APE

Elle sera reconduite encore cette année courant octobre 2016. Merci de leur réserver un bon accueil.

